

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Modification constitution de la commission de contrôle des listes électorales

Séance du 29 mars 2023,

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente-neuf minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-trois mars deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BOURGEAIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 8

BORGEOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT
CORTINOVIS Bernard pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ
LYAUDET Stéphane pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEAIS
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 1

GUILLERMET Maria

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 20 présents et 8 pouvoirs - 28 votants

Vu l'article L19 du Code électoral, une commission de contrôle doit être instituée par arrêté préfectoral.

Vu la délibération n°2020-146 et la délibération n°2021-136 sur la composition de la commission de contrôle des listes électorales.

Monsieur Le Maire rappelle aux conseillers que conformément à l'article L19 du code électoral, les membres de la commission de contrôle des listes électorales sont proposés par le Conseil Municipal et nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans et après chaque renouvellement intégral du Conseil Municipal. Celles-ci ont été renouvelées à la suite des élections municipales en 2020 puis en 2021 suite à la démission de plusieurs conseillers membres de la commission. Au bout de ces 3 années d'exercice, il convient donc de procéder à un renouvellement des membres de cette commission en 2023.

Les membres de la commission de contrôle des listes électorales sont nommés pour 3 ans et chargés d'examiner les recours et de contrôler la régularité de la liste électorale. La composition est de 5 conseillers municipaux (3 de la liste du groupe majoritaire et 2 de la liste du groupe minoritaire). Les conseillers doivent être proposés dans l'ordre de la liste du tableau. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux titulaires

d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission. Chaque membre de la commission peut avoir un suppléant qui pourra siéger en son absence. Les suppléants sont désignés dans les mêmes conditions que les membres titulaires.

Il est proposé de reconduire les membres actuels dans leur mandat de commissaire. Les élus auront à se prononcer sur la proposition de composition suivante :

COMMUNES	Désignation des membres	5 conseillers municipaux <i>(à l'exception du maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale)</i>				
		1er conseiller municipal de la liste majoritaire	2ème conseiller municipal de la liste majoritaire	3ème conseiller municipal de la liste majoritaire	1er conseiller municipal de la 2ème liste (minoritaire)	2ème conseiller municipal de la 2ème liste (minoritaire)
PLATEAU d'HAUTEVILLE	Titulaire	LEMOINE Gilbert	LYAUDET Stéphane	DOMINGUEZ Solange	BORGEOT Joël	LALLEMENT Alexandre
	<i>Suppléant</i>	FUMEX Jacques	MERMILLON Eliane	PERILLAT Marie-Hélène	CRETIER Humbert	Olivier BROCHET

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PROPOSE à Madame la Préfète la liste suivante

COMMUNES	Désignation des membres	5 conseillers municipaux <i>(à l'exception du maire, des adjoints et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale)</i>				
		1er conseiller municipal de la liste majoritaire	2ème conseiller municipal de la liste majoritaire	3ème conseiller municipal de la liste majoritaire	1er conseiller municipal de la 2ème liste (minoritaire)	2ème conseiller municipal de la 2ème liste (minoritaire)
PLATEAU d'HAUTEVILLE	Titulaire	LEMOINE Gilbert	LYAUDET Stéphane	DOMINGUEZ Solange	BORGEOT Joël	LALLEMENT Alexandre
	<i>Suppléant</i>	FUMEX Jacques	MERMILLON Eliane	PERILLAT Marie-Hélène	CRETIER Humbert	Olivier BROCHET

- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN

